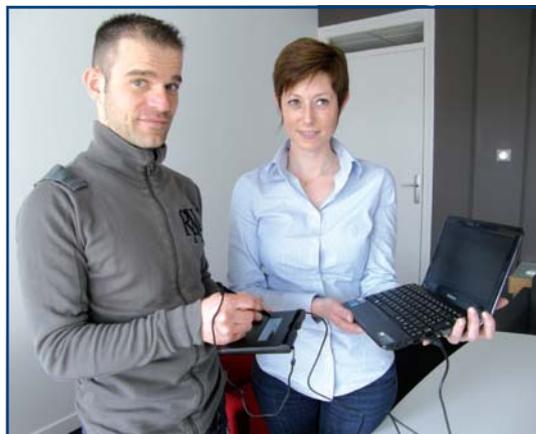


VOSGELIS s'est engagé dans une démarche de protection de l'environnement. VOSGELIS a ouvert la voie de la **dématérialisation** aux états des lieux d'entrée ou de sortie depuis le mois d'avril 2011. Soucieux de l'environnement et des méthodes d'archivage pour le locataire, VOSGELIS a décidé de mettre en place cette démarche moderne.

Par définition, les états des lieux d'entrée ou de sortie du logement sont réalisés contradictoirement entre un représentant de VOSGELIS et le locataire. Seule la méthode change, de même que le matériel dont dispose le personnel habilité de VOSGELIS.



Le locataire signe l'état des lieux sur la tablette graphique Identi'Sign à l'aide d'un stylet.



Un petit ordinateur, une tablette graphique pour la signature et le logiciel SIGNificatif suffisent à l'établissement des états des lieux dématérialisés.



A l'issue de l'état des lieux, réalisé avec le logiciel ABYL, chaque partie appose sa signature sur le **document électronique** protégé, à l'aide d'un stylet. Ce document est mis à disposition du locataire sur le site de VOSGELIS.



IDENTI'SIGN

Pratique et facile d'utilisation, la solution Identi'Sign permet lorsque le document est signé de le sceller contre les futures modifications et peut être consulté et vérifié par tout utilisateur externe. La modification ou ajout de tout type d'information se traduira par la non validité de la signature.

EN QUELQUES MOTS ...

- Diminution du matériel transporté par le personnel
- Economies de consommables
- Gain de temps

Le Spécialiste de la Biométrie depuis 1999